

<http://enseignants.se-uns.org/Hors-classe-CPE-2018-une-premiere>



Hors classe CPE 2018 : une première !

- Je suis... - CPE -

Date de mise en ligne : jeudi 14 juin 2018

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Les promotions au grade de la hors-classe des collègues détachés ont été examinées lors de la CAPN CPE du 12 juin.

L'application des nouvelles dispositions liées au PPCR représentait l'enjeu de cette commission qui s'est déroulée dans un contexte relationnel tendu.

En effet, l'administration a été contrainte, sous la pression des organisations syndicales, de modifier son tableau initial de promotions, non conforme à certaines règles énoncées clairement dans la note de service.

Parmi les chiffres importants à retenir, on notera :

- l'application d'un ratio de promotion de 17% (au lieu de 7% précédemment)
- l'octroi de 15 promotions (au lieu de 13 en 2017) sur 88 promouvables
- 9 femmes et 6 hommes parmi les promus
- 10 promus en poste dans des établissements de l'AEFE, 3 à Mayotte et 2 en France
- 13 collègues situés au 11e échelon, 2 au 10e échelon
- Les appréciations du recteur réparties comme suit : 3 "excellent", 8 "très satisfaisant", 4 "satisfaisant"
- 2 collègues placés en liste complémentaire

L'avis du SE-Unsa

Le SE-Unsa salue l'augmentation appréciable du ratio qui compense la réduction du nombre de promouvables (répartis sur 3 échelons au lieu de 5).

Nos élus maintiendront leur vigilance sur trois aspects des futurs tableaux de promotions :

- le respect de la représentativité femmes/hommes présente dans le corps
- la mise en oeuvre effective des contingents d'appréciations dans les 3 échelons concernés (9e, 10e, 11e)
- le souci de la promotion des collègues proches de la retraite à qui le PPCR garantit une carrière a minima sur 2 grades.

Les collègues sollicitant un recours en cas de désaccord avec leur évaluation professionnelle pourront compter sur notre appui.